



Carte de résident pour un mari d'origine marocaine

Par Visiteur

Bonjour,

mon mari est d'origine marocaine, moi française. nous nous sommes mariés en 2006 en france. il a obtenu son visa en mai et sa première carte de séjour vie privée et familiale en juillet 2007. Au mois de mai 2011 se sera le 4eme renouvellement. quelles sont les démarches a effectuées ?

renouveler la carte vpf, demande une carte de résident ou la nationalité par mariage? quelles demarches doit-il faire? Pouvons nous faire plusieurs demarches en meme temps? Nous dependons de la sous prefecture d'antony dans le 92 hauts de seine où il est impossible d'avoir des informations par telephone. Merci d'avance pour votre aide

Par Visiteur

Bonjour Madame

Votre mari peut solliciter une carte de résident de 10 ans puisqu'il réside en France sous couvert d'un visa long séjour depuis 3 ans (délai de résidence exigé).

Si cette carte lui est refusée, cela n'aura pas d'incidence sur son séjour en France et faudra demande de renouvellement de la carte de séjour VPF.

Quant à la demande de nationalité française: cette demande peut également être faite pusique vous êtes mariés depuis 2006 (donc depuis 4 ans). Cependant est ce que cela fait bien 4 ans que vous vivez ensemble?

Cordialement

Par Visiteur

Donc il faut faire directement la demande de carte de résident et pas les deux en meme temps? c'est une demande à titre discretionnaire qu'il faut faire?

Nous nous somme mariés en juin 2006, il a quitté la france pour faire sa demande de visa au maroc et y est resté jusqu'a l'obtenion de son visa en mai 2007 soit 8 mois pendant lesquels je me suis rendue la bas.

Par Visiteur

Madame

donc il faut faire directement la demande de carte de résident et pas les deux en meme temps?

En fait si vous faites une demande de carte de résident et que cette demande est rejetée elle vaut délivrance d'une nouvelle carte VPF.

c'est une demande à titre discretionnaire qu'il faut faire?
Qu'entendez vous par là?

Nous nous somme mariés en juin 2006, il a quitté la france pour faire sa demande de visa au maroc et y est resté jusqu'a l'obtenion de son visa en mai 2007 soit 8 mois pendant lesquels je me suis rendue la bas.

Etant donné que votre communauté de vie sur le territoire française n'est pas encore de 4 ans, la demande d'acquisition de la nationalité par mariage va être rejetée.

Cordialement

Par Visiteur

Que dois-on indiqué dans la lettre de motivation pour la demande de carte de résident.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Vous devez justifier les raisons de la demande de carte de résident au regard des conditions légales.
En fait vous retirez un dossier en préfecture et tous les documents et justificatifs à fournir seront indiqués.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

d'après la sous prefecture dont nous dependons, il suffit le jour du dépôt de la demande de renouvellement du titre de séjour d'ajouter une lettre de motivation pour la carte de résident.

ou puis-je trouver des modèles de lettres pour faire la demande ? merci

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je n'ai malheureusement pas de modèle de lettre.

Je pense qu'il vous suffit d'expliquer les raisons pour lesquelles votre mari sollicite la carte de résident (vie familiale et professionnelle en France, volonté de s'intégrer durablement).

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour, je me permets à nouveau de vous solliciter. j'ai essayer de rédiger une lettre de motivation, dites-moi ce que vous en pensez svp merci d'avance

Monsieur le Préfet,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous solliciter pour l'obtention d'une carte de résident.

En effet, j'habite et vit en France depuis le 17 mai 2007. Je suis titulaire d'une carte de séjour vie privée et familiale (conjoint de français) depuis juillet 2007 puisque mariée depuis le 24 juin 2006 à Madame KARAM anne-marie et papa depuis 2009 d'une enfant française. Je travaille depuis le 1er septembre 2008 en CDI comme Mécanicien.

Si aujourd'hui je me permets de vous adresser cette demande, c'est que mes attaches familiales, mon travail, mes amis, collègues, ma vie sociale est a présent en france et que cette carte de résident me ferait sentir encore mieux intégré à la France.

En outre, je me tiendrai à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Dans l'espoir de l'aboutissement de cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je pense que votre lettre reflète parfaitement les attentes de votre époux. Peut être pouvez vous mentionner le nom de son employeur, l'attachement aux valeurs de la France.

Bien cordialement